



# l'observatoire



## Congé partagé

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, les parents disposent, en plus du congé de maternité habituel de 15 semaines, d'un congé parental passant de 10 à 35 semaines. Ainsi, celles et ceux qui le désirent peuvent disposer d'une année en compagnie de leur rejeton. Dans la région comme au Québec, les femmes sont toujours majoritaires à s'en prévaloir, mais la part d'hommes qui choisissent de rester à la maison gagne du terrain !

En 2000, alors que le congé parental se limitait à 10 semaines, la répartition des bénéficiaires allait comme suit : 83 % étaient des femmes et 17 % des hommes. Deux ans plus tard, 75 % des personnes profitant du congé parental étaient des femmes et 25 % des hommes. La part des hommes va donc en augmentant pendant que celle des femmes diminue. C'est que les parents sont davantage intéressés à se partager un congé de 35 semaines qu'ils ne l'étaient à s'en partager un de 10.

Dans la province, on observe un mouvement semblable : la part des femmes est passée de 90 % en 2000 à 81 % en 2002 au profit des hommes qui ont vu la leur augmenter de 10 % à 19 %. Les femmes prennent environ 16 semaines de congé parental tandis que les hommes en prennent 12.

Clientèle du programme de congé parental selon le sexe, région et Québec, 2000-2002

	Région	Québec
<b>2000</b>		
Femmes	83 %	90 %
Hommes	17%	10 %
<b>2001</b>		
Femmes	82 %	89 %
Hommes	18 %	11 %
<b>2002</b>		
Femmes	75 %	81 %
Hommes	25 %	19 %

Source : Centre des ressources humaines et développement des compétences Canada.

Dans la région, c'est dans les MRC à caractère plus rural que les hommes adhèrent le plus au programme de congé parental, soit celles de Témiscamingue (33 %), Abitibi-Ouest (30 %) et Abitibi (26 %). Dans les MRC Vallée-de-l'Or et Rouyn-Noranda, les hommes comptent pour respectivement 23 % et 20 % de la clientèle.

Le nombre de parents profitant du congé parental est en augmentation depuis trois ans, même si les naissances diminuent, notamment parce que les hommes profitent aussi du congé : il est passé de 825 personnes en 2000 à 940 l'année suivante puis à 1 022 en 2002. Une augmentation de la clientèle se remarque dans toutes les classes d'âge; celle des 25-29 ans regroupe la plus grande part de demandes de congé (39 %).

Temps consacré aux soins aux enfants et aux travaux ménagers selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Soins aux enfants		Travaux ménagers	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Aucune heure	53 %	47 %	67 %	33 %
Moins de 5 heures	55 %	45 %	65 %	35 %
De 5 à 14 heures	50 %	50 %	52 %	48 %
De 15 à 29 heures	44 %	56 %	37 %	63 %
De 30 à 59 heures	36 %	64 %	28 %	72 %
60 heures et plus	25 %	75 %	25 %	75 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2001.

Note : Le nombre d'heure réfère à une semaine de 7 jours.

**Ce mois-ci :**

- Les congés parentaux, la scolarité en lien avec le marché du travail et les revenus, les prêts et bourses, le ski et les jeunes à la maison.

### Entre les enfants et le ménage

Les soins aux enfants, une affaire de femmes ? À vous de juger ! On remarque que les hommes et les femmes sont aussi nombreux à consacrer entre 5 et 14 heures par semaine aux soins à leurs enfants. Quand on parle d'au-delà de 15 heures, les hommes sont graduellement moins nombreux à chaque tranche d'heures. Les personnes qui consacrent entre 30 et 59 heures et plus de 60 heures aux soins aux enfants sont surtout des femmes.

Pour ce qui est des travaux ménagers, la répartition est moins équitable ! Les deux tiers des hommes consacrent moins de 5 heures par semaine aux travaux ménagers comparativement à un peu plus du tiers des femmes. Toutefois, ils sont à peu près aussi nombreux que les femmes à leur consacrer entre 5 et 14 heures. Au-delà de ce temps, les femmes sont davantage concernées.



# Passerelle vers l'emploi

Les changements survenus au sein du marché du travail profitent davantage aux personnes qui possèdent une formation, peu importe le niveau de diplomation acquis. On constate que le lien entre « faible scolarisation » et « taux de chômage élevé » tend à se renforcer dans la région. Une meilleure intégration à l'emploi s'associe de plus en plus à des niveaux de scolarité supérieurs, ce qui illustre l'amélioration des compétences des ressources humaines sur le marché du travail dans la région.

Qu'en est-il de l'intégration à l'emploi des personnes diplômées en Abitibi-Témiscamingue? Ici comme ailleurs, plus une personne est scolarisée, moins elle est susceptible d'être en chômage. Dans la région, les personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires affichent des taux de chômage plus élevés qu'au Québec. Toutefois, dès l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, on constate une nette amélioration du taux de chômage en Abitibi-Témiscamingue comparativement à la province.

Dans la région, en 2001, le taux de chômage pour l'ensemble de la population active était de 14 %, soit 6 % de plus que le taux noté au Québec. Or, les personnes qui n'ont pas atteint une 9<sup>e</sup> année ou qui n'ont pas complété d'études secondaires enregistrent des taux de chômage respectifs de 26,1 % et 20,6 %. Celles qui ont réussi des études secondaires voient leur taux de chômage décliner à 12,3 %, soit sous la barre du taux régional. Leur taux d'emploi est d'ailleurs similaire à celui des diplômés québécois de niveau secondaire.

C'est au niveau universitaire que l'on observe les taux de chômage les plus bas dans la région. Le taux de chômage des diplômés universitaires est trois fois moins élevé que celui de l'ensemble de la population active. En allant même un peu plus loin, le titulaire d'un grade universitaire a plus de chance d'être embauché dans la région que dans l'ensemble du Québec. En effet, 84,3 % de ces diplômés occupent un emploi dans la région contre 79,9 % au Québec.

Taux de chômage (%) selon le sexe et le plus haut niveau de scolarité atteint (population de 15 ans et plus), Abitibi-Témiscamingue, 2001

Niveau de scolarité	Abitibi-Témiscamingue		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Niveau inférieur à la 9 <sup>e</sup> année	29,6	16,6	26,1
Sans certificat d'études secondaires	22,7	17,2	20,6
Avec certificat d'études secondaires	16,0	8,2	12,3
Diplôme d'une école de métiers seulement*	18,9	8,9	16,2
Sans certificat ou diplôme collégial	13,5	14,3	14,3
Avec certificat ou diplôme collégial	12,7	9,8	11,3
Sans baccalauréat ou diplôme supérieur	8,4	6,8	7,3
Avec baccalauréat ou diplôme supérieur	4,6	3,1	3,9
Moyenne	17,0	10,1	14,0

\* Il est généralement reconnu que ce niveau de scolarité englobe la formation professionnelle du secondaire.  
Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.

En Abitibi-Témiscamingue, le taux de chômage des hommes est plus élevé que celui des femmes. Cette situation persiste, peu importe le niveau de scolarité atteint. Toutefois, l'écart tend à se rétrécir dès que les hommes obtiennent un diplôme collégial ou universitaire. Inversement, les taux de chômage des hommes et des femmes ayant un même niveau de scolarité sont assez semblables au niveau de la province.

Et que dire de l'évolution de l'emploi selon le niveau de scolarité? Entre 1996 et 2001, le taux de chômage dans la région s'est accru parmi la population ayant un niveau de scolarité inférieur à une 9<sup>e</sup> année ainsi que pour celle n'ayant pas obtenu un diplôme d'études secondaires. À l'inverse, l'incidence du chômage chez les diplômés d'études secondaires est restée plutôt stable au cours de cette même période. Enfin, le chômage a régressé parmi les personnes qui ont des études collégiales ou universitaires sans diplomation particulière ainsi que pour celles qui ont terminé avec succès leurs études universitaires.



## La tête de l'emploi

En Abitibi-Témiscamingue, en 2001, près de 60 % de la population qui occupe un emploi détient un diplôme d'études secondaires, collégiales ou un grade universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat). Plus spécifiquement, plus d'un emploi sur quatre est occupé par une personne n'ayant pas atteint l'équivalent d'une 13<sup>e</sup> année, soit le niveau secondaire (26 %). Un autre quart des emplois est détenu par des personnes ayant réussi des études secondaires (incluant les métiers spécialisés de la formation professionnelle). Plus d'un emploi occupé sur six l'est par une personne sans diplôme collégial ou grade universitaire. Enfin, les personnes titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire détiennent plus du tiers des emplois de la région.

# Scolarité et revenus

L'examen des revenus sous l'angle de la scolarité permet de constater un écart grandissant au fur et à mesure que le niveau de diplomation s'accroît. Il révèle aussi l'écart salarial entre les hommes et les femmes.

Près de 15 500 personnes de 15 ans et plus ayant travaillé à temps complet au cours de l'année 2000 disposent d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou un niveau de scolarité inférieur<sup>1</sup>. Leur gain moyen a varié entre 30 849 \$ (en Abitibi-Ouest) et 35 383 \$ (à Rouyn-Noranda). Parmi ces gens, 27 % ont gagné moins de 20 000 \$ et 12 % ont bénéficié d'un revenu de 60 000 \$ et plus.

On dénombre dans la région 10 920 personnes diplômées du collégial (DEC) ou d'une école de niveau secondaire professionnel (DEP) à avoir travaillé tout au long de l'année 2000. Leur gain moyen a joué entre 34 600 \$ (en Abitibi-Ouest) et 39 937 \$ (dans la Vallée-de-l'Or). Une part à peu près équivalente de personnes a gagné 20 000 \$ et moins (17 %) et 60 000 \$ et plus (15 %).

Chez les 6 395 personnes de la région détenant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire et ayant travaillé à temps complet, la situation est beaucoup plus favorable. Le gain moyen se situe entre 49 836 \$ (au Témiscamingue) et 55 216 \$ (dans la Vallée-de-l'Or). À peine 6 % de ces personnes ont gagné moins de 20 000 \$ alors que 30 % ont disposé d'un revenu annuel de 60 000 \$ et plus.

## Revenus, scolarité et sexe

Examinons la situation prévalant chez les 6 395 titulaires d'un certificat, grade ou diplôme universitaire. Parmi eux, 1 895 ont gagné un revenu annuel supérieur à 60 000 \$ en Abitibi-Témiscamingue. La majorité est constituée d'hommes (73 %). En ce qui concerne les 15 500 personnes ayant un DES ou un niveau de scolarité inférieur, seulement 1 840 ont gagné 60 000 \$ et plus en 2000 ; 96 % sont des hommes.



Quelle situation s'applique aux personnes ayant un revenu annuel inférieur à 20 000 \$? Sur les 6 395 personnes détenant un certificat, un grade ou un diplôme universitaire, seulement 390 disposent d'un tel revenu. Les femmes sont majoritaires avec une proportion de 55 %. En ce qui a trait aux 15 480 personnes détenant un DES ou un niveau inférieur de scolarité dans la région, 4 245 ont des gains annuels de moins de 20 000 \$. Parmi elles se retrouve encore une plus forte proportion de femmes (57 %).

<sup>1</sup> Moins d'une neuvième année ou études collégiales ou universitaires sans avoir obtenu de diplôme.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.

# Prêts et bourses



L'an dernier, plus de 1 500 étudiantes et étudiants de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue ont bénéficié d'un prêt étudiant. Plus de 3,1 M\$ leur ont été versés. À cette somme s'ajoutent 3,3 M\$ en bourses pour 918 jeunes fréquentant ces institutions. Voyons les détails relatifs à ces « placements ».

Les bénéficiaires d'un prêt étudiant au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue étaient au nombre de 1 067 en 2002-2003. L'aide financière leur ayant été accordée s'est élevée à 2 M\$. Du côté des bourses, un montant similaire a été distribué à 614 personnes. L'aide moyenne par étudiant varie entre 1 700 \$ et 1 900 \$ pour les prêts et entre 3 000 \$ et 3 400 \$ pour les bourses. C'est à Val-d'Or que l'aide moyenne pour un prêt ou une bourse est la plus élevée.

Environ 450 personnes inscrites à l'UQAT en 2002-2003 ont vu leur demande de prêt étudiant accordée pour une somme de 1,2 M\$. Plus de 1,3 M\$ ont été octroyés en bourses à près de 300 étudiantes et étudiants répartis dans les trois campus. En ce qui a trait à l'aide moyenne consentie par individu, elle est d'environ 2 500 \$ pour un prêt et varie entre 4 200 \$ et 4 700 \$ pour une bourse, selon le campus.

Entre 2000-2001 et 2002-2003, un nombre croissant d'étudiantes et d'étudiants du Cégep ont bénéficié d'une aide financière de l'État pour leurs études : 31 prêts et 118 bourses de plus. Au niveau des prêts, cela s'est traduit par une hausse de 7 % des montants totaux versés ; la hausse a été de 46 % du côté des bourses. Par ailleurs, l'UQAT a vu le nombre de ses bénéficiaires de prêts se rétrécir d'une dizaine de personnes ; l'institution a toutefois vu ses prestataires de bourses croître d'une cinquantaine d'individus. La valeur totale des prêts étudiants a augmenté de 9 % alors que celle des bourses a crû de près de 23 %.

## Prêts et bourses, Abitibi-Témiscamingue, 2002-2003

	Cégep			UQAT	
	Amos	Val-d'Or	Rouyn-Noranda	Rouyn-Noranda et Amos	Val-d'Or
<b>Prêts</b>					
Bénéficiaires	66	178	823	360	92
Aide moyenne (\$)	1 710	1 928	1 821	2 575	2 507
Montant accordé (\$)	112 877	343 213	1 498 299	927 261	230 691
<b>Bourses</b>					
Bénéficiaires	32	104	478	239	65
Aide moyenne (\$)	2 998	3 408	3 210	4 215	4 697
Montant accordé (\$)	95 922	354 479	1 534 177	1 007 435	305 369

Source : Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

# Plaisir et pentes

Nombreuses sont les personnes qui ont mis le bout du nez dehors en 2002-2003 pour dévaler les pistes des deux centres de ski de la région.

Au Centre de plein air du Mont Kanasuta, 474 billets de saison ont été vendus au cours de cette saison. Les mordus du ski ou de la planche à neige ont ainsi pu profiter des 77 jours d'ouverture du centre localisé à Arntfield et emprunter la dizaine de pistes mises à leur disposition. Pour sa part, le Mont-Vidéo, qui est localisé à Barraute, a opéré 14 pistes sur 63 jours. En tout, 521 billets de saison ont été vendus, majoritairement à des gens provenant de Val-d'Or (41 %) et d'Amos (31 %).



## Habitez-vous chez vos parents?



Les jeunes de la région ont tendance à quitter un peu plus vite le nid familial que les jeunes québécois. Le fait qu'ils doivent souvent quitter la région pour poursuivre les études de leur choix n'y est sûrement pas étranger. En effet, dans la région, parmi les enfants qui vivent encore à la maison, 16 % sont âgés entre 18 et 24 ans comparativement à 20 % au Québec. Ensuite, par ici, 6 % des « enfants » sont âgés de 25 ans et plus contre 10 % au Québec.

Sur dix ans, la proportion de jeunes âgés entre 18 et 24 ans qui continuent de vivre chez « papa-maman » est passée de 13 % en 1991 à 15 % en 1996 puis à 16 % en 2001 dans la région. Si les proportions sont légèrement plus élevées à l'échelle du Québec, elles suivent sensiblement la même tendance.

Quant aux 25 ans et plus, ils étaient 6 % à habiter chez leurs parents tant en 1991, en 1996 et en 2001. Il n'y a donc pas eu de changement à ce niveau. Au Québec, toutefois, ils sont légèrement plus nombreux maintenant qu'ils ne l'étaient il y a dix ans à profiter du foyer familial (9 % en 1991 et 10 % en 2001).

**Nombre et proportion d'enfants vivant chez leurs parents, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001**

Âge des enfants	A-T	%	Québec	%
Moins de 6 ans	10 280	22,4	460 670	21,0
De 6 à 14 ans	18 775	40,9	824 900	37,7
De 15 à 17 ans	6 640	14,4	267 300	12,2
De 18 à 24 ans	7 535	16,4	429 445	19,6
25 ans et plus	2 725	5,9	207 820	9,5
Total	45 955	100,0	2 190 140	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement 2001.

## Sorti des presses



Beaulé, Guillaume. *Besoins, réalités et valeurs des familles à faible revenus ayant des enfants de 0 à 10 ans dans la MRC Abitibi, RRSS-AT, 2004.*

Bellot, Sylvie. *Les prestataires de l'assistance-emploi : un aperçu de la situation en Abitibi-Témiscamingue en 2003, RRSS-AT, 2004.*

Blanchette, Luc et Diane Boulanger. *La clientèle prestataire de l'assurance-emploi (AE) au CRHC Abitibi-Témiscamingue, CRHC, 2002.*

Cloutier, Julie. *Qu'est-ce que l'innovation sociale, Centre de recherche sur les innovations, 2003.*

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. *De la pénurie de professeurs d'université au Québec. Prévion de la demande de professeurs d'université au Québec jusqu'en 2012, 2004.*

CRDAT. *La qualité, l'accessibilité et le financement des universités, 2004.*

CRDAT. *Les objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier, Rapport de consultation région 08, 2004.*

Ministère de la Sécurité publique. *Analyse de la criminalité au Québec en 2002, 2003.*

<http://www.msp.gouv.qc.ca/stats/>

Perspectives démographiques, ISQ. [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp\\_poplt/pers2001-2051/index.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/pers2001-2051/index.htm)

Régie de l'assurance maladie du Québec. *Statistiques annuelles 2002, 2003.*

**Ces documents sont disponibles pour consultation à l'Observatoire**

Agentes de recherche :

Lili Germain : [lili@observat.qc.ca](mailto:lili@observat.qc.ca)

Mariella Collini : [mariella@observat.qc.ca](mailto:mariella@observat.qc.ca)

Julie Thibeault : [julie@observat.qc.ca](mailto:julie@observat.qc.ca)

Tirage : 600 exemplaires



Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

170, avenue Principale, bureau 102

Rouyn-Noranda, (Québec) J9X 4P7

Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960

Site : [www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca)

Abonnement électronique gratuit (format PDF) : [observatoire@observat.qc.ca](mailto:observatoire@observat.qc.ca)